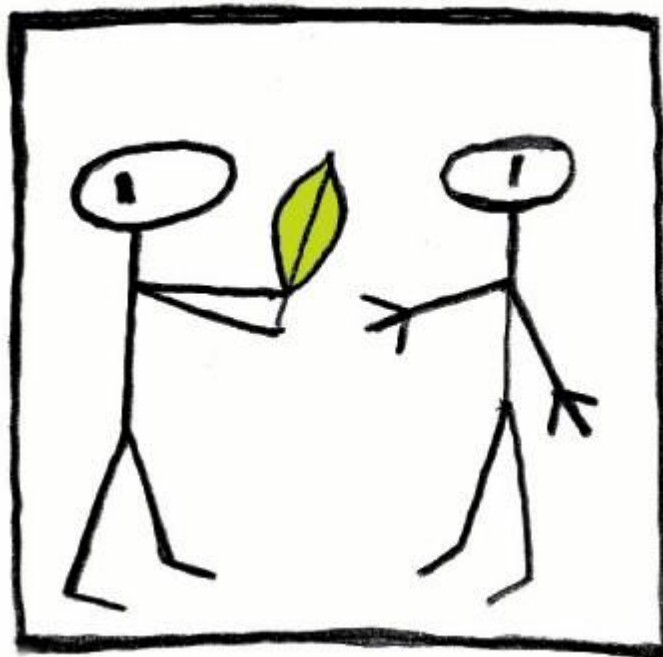


POLE ECO-CONCEPTION ET MANAGEMENT DU CYCLE DE VIE

DOSSIER DE PRESSE

25 mars 2011





Dans ce dossier de presse vous trouverez les éléments suivants :

- > Communiqué de presse**

- > Place de l'éco-conception dans le développement des entreprises**

- > Objectifs du Pôle Eco-conception en 2010/2011**

- > Actualités du Pôle Eco-conception : publication du guide thermoplastiques**

- > Les formations qualifiantes du Pôle Eco-conception**

- > Programmation des ateliers**

- > Partenaires du Pôle Eco-conception**

- > Contacts**



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE POLE NATIONAL ECO-CONCEPTION ET MANAGEMENT DU CYCLE DE VIE AVANCE A L'INTERNATIONAL : AUJOURD'HUI BRUXELLES, DEMAIN NEW-YORK

Créé en 2008 par la CCIT Saint-Etienne/Montbrison et association indépendante depuis 2009, le Pôle National Eco-conception et Management du Cycle de Vie prend un virage en 2011 et fait un pas en avant à l'international.

Cette association d'industriels a pour objet le développement et la diffusion des meilleures pratiques en développement de produits intégrant les aspects environnementaux et plus largement ceux du développement durable. Ses principales activités sont les suivantes : le développement et le transfert méthodologique, la recherche, la direction d'études, la formation et l'édition.

Le Pôle Eco-conception, affiche aujourd'hui clairement sa volonté d'accélérer les partenariats pour la mise en place d'un réseau international, en particulier sur le plan européen.

Dans ce cadre, et suite à une première journée de travail en décembre dernier à Bruxelles, avec une quarantaine de structures européennes, Laure Baillargeon représentante de la Commission Européenne en charge de la question de l'éco-conception, est invitée par Christian Brodhag, Président de l'association Pôle Eco-conception, ce vendredi 25 mars 2011 à Saint-Etienne.

L'objectif de cette visite est de lui faire découvrir l'expertise du Pôle Eco-conception, et surtout ses actions de terrain auprès des entreprises et de ses centres relais français grâce à l'organisation de tables rondes. Cette journée sera l'occasion d'échanger directement avec des entreprises comme Casino, Eurotab, agence éco-design ou encore Altinova et CEETAL. Laure Baillargeon, pour sa part, présentera les différents axes et actions de la politique environnementale actuelle de l'Union Européenne.

Le Pôle Eco-conception, l'Europe et les Nations Unies...

Cette rencontre illustre aussi la volonté du Pôle Eco-conception, et de la Commission Européenne, de travailler sur des projets communs, et de former un réseau européen.

A ce titre, le Pôle Eco-conception participe à l'organisation d'un événement avec l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), dans le cadre de la Commission du développement durable des Nations-Unies, à New-York, en mai prochain. Cette Commission du développement durable, qui se réunit annuellement au siège des Nations Unies à New York et le dispositif de suivi des grandes conférences internationales du développement durable (Rio 1992 et Johannesburg 2002) dans le cadre du mandat qui lui a été fixé, la commission de mai 2011 arrêtera un cadre décennal de programme sur les modes de consommation et production. Le thème de l'éco-conception a été identifié comme un des thèmes de cette coopération internationale.

La conférence internationale sur le développement durable « Rio 2012 » sera focalisée sur l'économie verte dans le cadre du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Pour informer les délégués des pays sur les potentialités de l'éco-conception et de l'expérience européenne, un événement parallèle sera organisé par l'Union Européenne avec l'implication du Pôle national Eco-conception et Management du Cycle de Vie. Il sera notamment présenté une cartographie des outils d'accompagnement des entreprises à l'éco-conception ; outil créé par le Pôle Eco-conception.



... au Congrès international des CCI à Mexico

Autre preuve de sa dimension internationale, le Pôle Eco-conception et la CCIT Saint-Etienne/Montbrison ont récemment répondu à un concours international sur les projets innovants des CCI pour ses actions en matière d'éco-innovation. Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie et la CCIT Saint-Etienne/Montbrison espèrent ainsi participer au Congrès International des CCI qui se déroulera à Mexico en juin prochain. Le Pôle illustre la capacité dont a fait preuve la CCI Saint-Etienne Montbrison d'innover sur son territoire puis de diffuser son expérience au niveau national et international dans une approche bottom up.

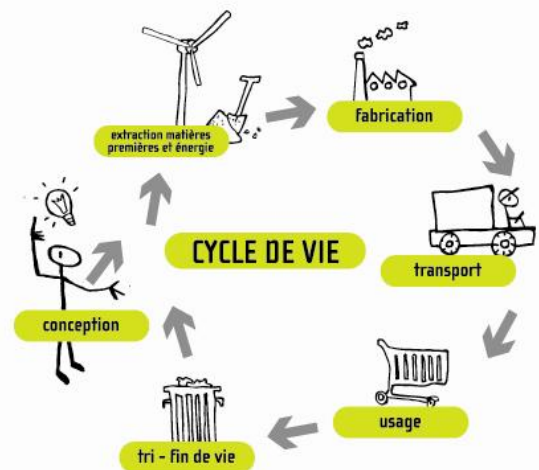
PLACE DE L'ÉCO-CONCEPTION DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'éco-conception est définie par la prise en compte de l'environnement sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service. De l'extraction des matières premières jusqu'à la vie de vie d'un produit, l'éco-conception consiste à étudier à chaque étape du cycle de vie de ce produit tous les impacts environnementaux (changement climatique, acidification, pic d'ozone etc.).

Dans un contexte économique marqué par l'innovation, le développement durable et la qualité ; l'éco-conception apparaît comme une démarche indispensable à chaque entreprise.

Les nouvelles dispositions légales se multiplient en faveur de l'éco-conception. A terme, toutes les filières économiques seront impactées par ces obligations liées au développement durable.

De fait, aucune entreprise ne peut aujourd'hui ignorer ce paramètre qui engendre de la créativité et de l'innovation.



1- L'éco-conception fait évoluer le secteur de la production

La baisse de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service coïncide avec une réduction des coûts d'exploitation ; cette réduction des coûts a une répercussion directe sur la consommation et sur le développement et la fidélisation de la clientèle.

Au premier rang de la diminution d'impact environnemental il y a les matières premières et la prise en compte de la raréfaction des ressources naturelles. Le choix, l'extraction, le transport et l'utilisation de ces ressources est le point de départ d'une réflexion sur l'éco-conception d'un produit.

A tous les stades de la fabrication de l'utilisation et de la fin de vie du produit, la prise en compte de l'environnement dans les décisions de conception se développe : le cycle de vie du produit tout entier est ainsi l'objet d'une démarche d'éco-conception.

Plus largement, en remontant la chaîne de valeur, ce sont les fournisseurs eux-mêmes qui sont touchés par la démarche.

Parallèlement enfin, une stratégie de communication efficace avec une mise en œuvre très didactique en direction de la clientèle, permettra aujourd'hui à l'entreprise de faire la différence grâce à sa gestion volontariste en faveur de l'éco-conception.

L'entreprise qui intègre l'éco-conception se place en position de force et précède un processus aujourd'hui inéluctable.

2- L'éco-conception fait évoluer le marché

La concurrence liée à l'éco-conception est de plus en plus forte. L'enjeu économique est de ce fait de plus en plus important et les sous-traitants ont de plus en plus l'obligation de prendre en compte le management du cycle de vie de leurs produits.

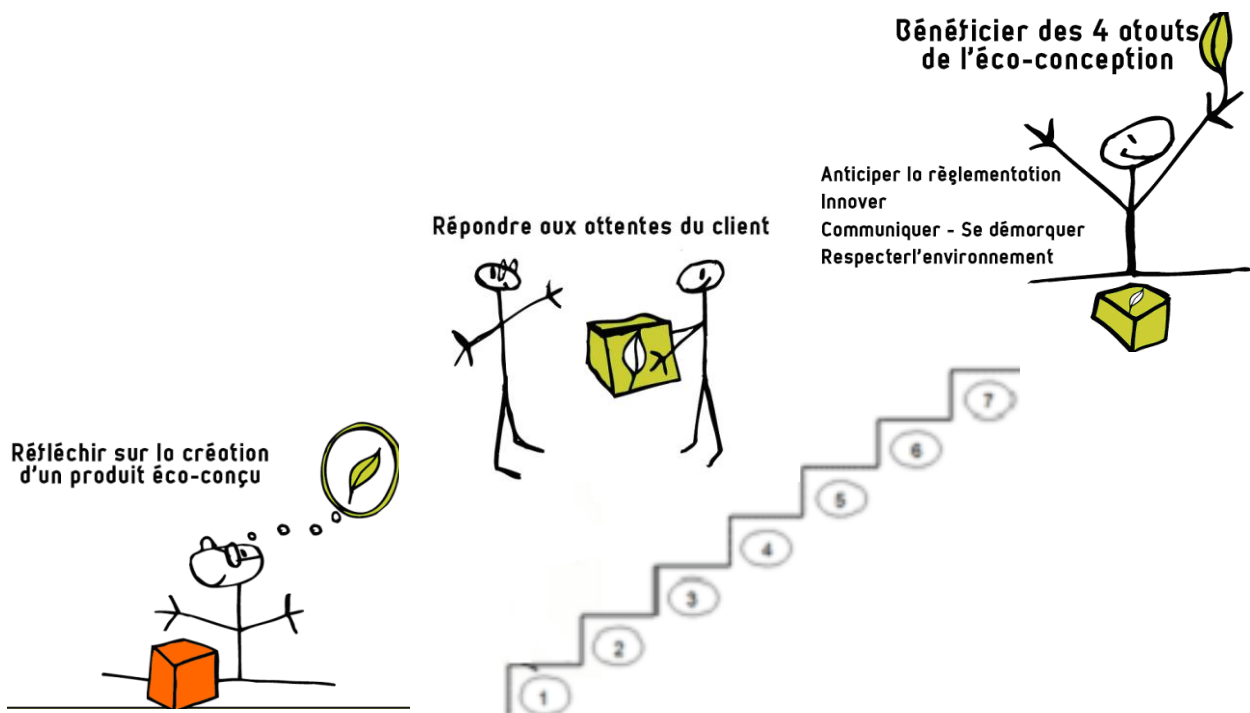
La nécessaire anticipation dont doit faire preuve l'entreprise et les avantages économiques qu'elle peut retirer de ses innovations sont aujourd'hui les principaux facteurs dynamisant l'éco-conception et l'entreprise elle-même.

Sauver la planète en développant son entreprise est d'ores et déjà une démarche économique réglementaire et citoyenne à la fois.

Jusqu'à aujourd'hui, il existait peu d'études approfondies concernant les retours économiques de l'éco-conception, c'est pourquoi le Pôle Eco-conception et l'Institut de Développement de Produit du Québec, ont mandaté en 2007-2008 une étude sur les retours économiques de l'éco-conception.

Durant 18 mois de recherche, 30 entreprises françaises et québécoises ont été interviewées sur leur expérience en éco-conception. D'après les résultats de l'étude, l'éco-conception s'avère être un levier de croissance intéressant pour les PME grâce à une plus forte créativité ainsi qu'une meilleure anticipation des besoins de leurs clients.

Télécharger l'étude complète : <http://www.eco-conception.fr/retoureconomique-eco-conception.php>





NAISSANCE DU POLE ECO CONCEPTION

La CCI Saint-Etienne/Montbrison a été précurseur en matière d'accompagnement lié à la gestion de l'environnement auprès des entreprises. Ses premières actions datant de 1996. Elles se sont poursuivies et amplifiées avec des programmes de sensibilisation à destination des PME comme « 1, 2,3 environnement ».

De manière plus précise encore, dès 2002, la CCI Saint-Etienne/Montbrison a été la première CCI de France à initier une action éco-conception grâce au soutien de l'ADEME et de la région Rhône Alpes. Dans ce sens, elle s'est lancée dans un projet de sensibilisation de ses ressortissants à l'éco-conception en intégrant au sein de son équipe « environnement » un expert en éco-conception.

Ainsi est né le pré-diagnostic éco-conception destiné à faire le point avec chaque entreprise sur ses enjeux, ses produits et sa démarche au regard de l'éco-conception. Cette méthode a été élue en 2010 parmi les 48 meilleurs outils des CCI françaises au service des entreprises. Elle a été testée dans plus de 250 entreprises. La CCI Saint-Etienne/Montbrison a déjà transféré cet outil vers d'autres régions françaises et même au Canada.

La reconnaissance nationale et internationale de ses capacités en matière d'éco-conception a conduit la CCI Saint-Etienne/Montbrison à aller plus loin et à créer, avec l'appui d'un certain nombre de partenaires un Pôle Eco-conception, ce dernier a été officialisé le 16 septembre 2008 et la création de l'association s'est faite en avril 2009.



LES OBJECTIFS DU POLE ECO-CONCEPTION EN 2010/2011

Après bientôt deux ans d'expérience, le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie joue un rôle déterminant d'information et de sensibilisation sur l'éco-conception et accompagne les entreprises souhaitant développer des démarches en ce sens.

Unique en France, il s'est donné pour ambition de devenir un véritable centre de ressources visant organismes et entreprises à l'échelle nationale et internationale. Il est notamment désigné, par une convention cadre avec l'ACFCI, comme le centre de ressources des CCI françaises sur ce thème.

S'adressant à la fois aux entreprises, aux bureaux d'études et de conseil et aux centres relais, la vocation du Pôle Eco-conception pour l'année 2010/2011 est de :

- ✓ Promouvoir les meilleures pratiques en développement de produit intégrant le développement durable.
- ✓ Faciliter l'accès à l'éco-conception des PME et PMI.
- ✓ Diffuser l'éco-conception à l'intérieur des entreprises.
- ✓ Transférer les compétences à des acteurs relais en mettant à disposition des outils et des méthodes pour que n'importe quelle entreprise du territoire puisse avoir accès aux différents services.
- ✓ Former, par des parcours qualifiants, des experts en éco-conception en capacité d'accompagner les entreprises dans les évaluations d'impact et dans le développement de produits.
- ✓ Accompagner les démarches.
- ✓ Mettre en place des programmes de recherche liés à l'éco-conception et à ses impacts sur la vie et le fonctionnement des entreprises.
- ✓ Permettre la création et le développement d'outils pratiques à destination des entreprises.

Le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie compte aujourd'hui 107 adhérents dont plus de 50 % d'entreprises, essentiellement des PME PMI. Il anime 33 centres relais à travers la France et le Québec, parmi lesquels les 10 CCI de Rhône-Alpes, Bourgogne Innovation, Pôle Fibres, Alizée Plasturgie, CCI des Landes, CRITT Basse Normandie.

Créé en avril 2009 par la CCI de Saint-Etienne / Montbrison en partenariat avec la CCI du Roannais et avec le soutien de l'ADEME, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de la Loire, le Pôle éco conception est présidé par Christian Brodhag, directeur de Recherche à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne le bureau étant constitué de représentants d'entreprises présentes sur le territoire (Casino, Eurotab, La Poste...).

L'offre du Pôle se décompose en quatre grandes activités :

▪ La diffusion

L'objectif est de communiquer auprès des PME/PMI sur l'aspect stratégique de la prise en compte des préoccupations environnementales dans la conception des produits qu'elles entendent mettre sur le marché ; puis de faire adhérer les PME/PMI au pôle afin de les faire entrer concrètement dans cette



problématique et enfin de diffuser les meilleures pratiques en développement de produits intégrant l'environnement.

- **Le transfert, la formation et l'accompagnement**

L'objectif est de faciliter l'accès à l'éco-conception aux entreprises et plus particulièrement les PME et PMI en transférant les meilleures pratiques en développement de produit intégrant l'environnement notamment par de l'accompagnement ponctuel les entreprises sur leurs projets d'éco-conception

- Démultiplication d'ateliers
- Fonds d'expertise
- Plateforme sur la recyclabilité
- Participation actions thématiques, comme eco-sport
- Développement d'une action collective inter-régionale

- **Action des centres relais régionaux d'éco-conception :**

L'objectif est de mettre à disposition toutes les ressources nécessaires aux chargés de missions des CCI centres relais de l'éco-conception pour la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises de leur territoire, de les accompagner dans la réalisation des pré-diagnostic en éco-conception pour sensibiliser et faciliter le déploiement de l'éco-conception dans les entreprises

- Formation
- Ateliers d'analyse de la pratique
- Accompagnement individuel
- Elaboration du prédiagnostic V3
- Assistance pour la réalisation d'ateliers régionaux de l'éco-conception

- **La veille et la recherche : création de contenus, d'outils et la réalisation d'études**

L'objectif est de construire et gérer des programmes d'études et de recherche pour créer des outils et méthodes en vu de développer l'expertise du Pôle en vu de consolider la dimension nationale

- Fiches réglementation
- Outils, méthodes et pratiques
- Recherche en éco-socio conception
- Développement de guides pratiques

En s'appuyant sur la veille du Pôle, des groupes d'entreprises piloteront avec les partenaires techniques et universitaires des programmes de recherche liés à l'éco-conception et à ses impacts (financiers, commerciaux, techniques...). Cette recherche sera portée par des compétences universitaires nationales et internationales.

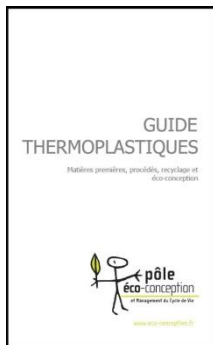
Des partenariats sont en cours pour des thèse avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne (Institut Henri Fayol), l'Ecole des de Commerce de Saint-Etienne, l'Université de Lyon 3...

Pour toute adhésion contacter :

Diarra KANE

ACTUALITE

LE PÔLE ECO-CONCEPTION PUBLIE LE GUIDE THERMOPLASTIQUES !



En mettant à disposition un nouvel outil pour se former aux démarches d'éco conception, le Pôle Eco conception & Management du Cycle de Vie, dont l'objectif est de créer et de partager les meilleures pratiques en la matière, conforte sa vocation de centre de ressources de référence auprès des entreprises, des organismes et des centres de formation.

Le Guide Thermoplastique, pour accompagner les concepteurs industriels, les chefs produits et les étudiants en conception industrielle.

Le Guide Thermoplastique, rédigé par le Pôle Eco-conception, en collaboration avec le cabinet Weenov Performance et l'ISPA est l'un des premiers à traiter des qualités des thermoplastiques au regard de l'environnement. Il traite également des procédés de mise en forme des thermoplastiques et de leur gestion en fin de vie.

Ce guide a été écrit afin d'aider les PME/PMI de tous secteurs, les Centres Relais du Pôle Eco-Conception, les professeurs, les étudiants et toutes autres personnes intéressées, dans leur approche de l'éco-conception, par la question du choix des matières premières et plus particulièrement par le sujet de la problématique des thermoplastiques.

Cet ouvrage permet d'appréhender les questionnements concernant les thermoplastiques, leur processus de mise en forme et leur fin de vie. Il donnera des premiers éléments d'information, des notes environnementales et des commentaires inhérents à l'éco-conception.

Le "Guide Thermoplastiques" s'articule autour de trois grandes parties, axées sur les étapes du cycle de vie d'un produit, selon la logique de la création d'un produit.

_Une première partie présente les **20 thermoplastiques les plus couramment utilisés** au moyen de fiches de synthèse, récapitulant les principales caractéristiques de chaque plastique. Cette partie peut s'apparenter à la première étape du cycle de vie et servira au choix des matières que l'on souhaite utiliser.

_Une seconde mentionne **8 techniques de mise en forme de ces thermoplastiques**, de leurs principes de fonctionnement jusqu'à l'attribution de notes environnementales, faisant référence à la fabrication, seconde étape du cycle de vie.

_La dernière partie traite du problème complexe de **la fin de vie des produits à base de plastique**. Elle introduit les étapes d'une filière de retraitement des produits, en réalisant un focus particulier sur les



principales méthodes de tri et de valorisation. Cette partie comporte un deuxième volet sur la conception, en vue du recyclage des produits contenant du plastique.

**Le Guide Thermoplastique est disponible au tarif de 30 euros TTC (+2,60 € de frais de livraison)-
contact@eco-conception.fr**

LE TRAITE D'ECO-CONCEPTION :LE PREMIER « QUE SAIS-JE ? » SUR LE THEME

"Ce manuel a pour objectifs (...) d'aider à assimiler les enjeux propres à la pratique de l'éco-conception et de leur fournir les connaissances nécessaires pour intégrer les aspects environnementaux dans leur pratique professionnelle. La terminologie utilisée en éco-conception est relativement récente et trop souvent mal interprétée. Qui n'a jamais été témoin d'une discussion au cours de laquelle le terme « éco-conception », et plus souvent le mot « éco-design », était galvaudé sans trouver son véritable sens ? Dans l'imaginaire collectif, l'éco-conception est associée principalement à l'utilisation de matières recyclées. Bien que les gens soient de plus en plus conscients de d'autres enjeux environnementaux, l'énergie par exemple, il n'en demeure pas moins que nous sommes encore loin d'une vision globale et multicritère qui embrasse l'ensemble des problématiques environnementales liées aux produits de consommation.

Le manque de rigueur et de méthodologie dans la réalisation de projets en éco-conception est en bonne partie responsable de cette situation. L'objectif principal de ce manuel est donc de contribuer à mieux outiller les concepteurs de produits et services de demain, entre autres, en définissant les termes, les stratégies et les outils d'analyse propres à l'éco-conception. Ainsi, nous espérons modestement contribuer à l'harmonisation de la terminologie dans le jargon professionnel et à la systématisation de la démarche en éco-conception.

Le contenu de ce manuel se veut un complément aux multiples notions acquises durant les quatre années d'études universitaires en design industriel et constitue une piste de réflexions et d'actions pour cette profession en devenir. Depuis près de six ans, l'expérience acquise au cours d'études postuniversitaires et d'enseignement de l'éco-conception à des étudiants en design industriel a permis à l'auteur de ce manuel d'observer et de relever de nombreuses lacunes dans la réalisation de projets en éco-conception, entre autres, et de constater la pauvreté des ressources bibliographiques correspondant à leurs besoins. Ainsi, cet ouvrage constitue aujourd'hui un moyen de communication et d'éducation fort pertinent pour consolider toutes les notions se rapportant à ce thème.

Tout au long de ce manuel, vous retrouverez des apartés intitulés tranche de vie relatant des expériences en éco-conception vécues au cours des dernières années professionnelles de l'auteur."

Maxime THIBAUT

**Le Traité d'Eco-conception est disponible au tarif de 30 euros TTC (+2,60 € de frais de livraison)-
contact@eco-conception.fr**



LES FORMATIONS QUALIFIANTES DU PÔLE ECO-CONCEPTION !

Pour permettre aux industriels des TPE/PME d'entamer une démarche d'éco-conception, le Pôle Eco-conception a développé un dispositif de formations particulier en éco-conception et notamment pour répondre à une demande de la part des petites entreprises et des personnes individuels de former une personne capable de piloter le projet d'éco-conception du début à la fin.

Ces formations s'adressent donc à un grand nombre d'acteurs dans l'entreprise (dirigeant, cadre et responsable : marketing, chef produit, R&D, Achat...) ou encore aux personnes désirant réaliser un DIF ou en reconversion professionnelle.

Programmation des formations éco-conception

Former un correspondant en éco-conception : juin 2011 à Paris

Objectifs : Former au sein de l'entreprise une personne ressource en éco-conception, capable d'animer un projet de façon autonome. La personne ressource :

- maîtrisera les aspects cycle de vie des produits
- connaîtra les principaux outils d'évaluation environnementale produit
- connaîtra la réglementation environnementale produit
- connaîtra les trois types de communication et marquage environnementaux produit

Durée : 2 jours (2x7 heures)

Evaluer les impacts environnementaux de vos produits : 16,17 et 18 mai 2011

Objectifs :

- Comprendre les impacts des produits sur l'environnement durant leur cycle de vie : « du berceau à la tombe »,
- Acquérir les bases de l'éco-conception,
- Découvrir les outils et méthodes d'évaluation.
- Mettre en pratique ces concepts sur un produit particulier.

Durée : 3 jours (3x7 heures)

Concevoir en vue du recyclage (second semestre)

Objectifs :

- Comprendre les impacts des produits sur l'environnement en fin de vie
- Connaître les filières de recyclage,
- Découvrir les outils et méthodes d'évaluation (taux de valorisation)
- Mettre en pratique ces concepts sur un produit particulier

Durée : 2 jours (2x7 heures)

Pour avoir accès aux formations et connaître les tarifs : contact@eco-conception.fr



PROGRAMMATION DES ATELIERS

Les ateliers techniques du Pôle Eco-conception : une demi-journée pour appréhender les enjeux de l'éco-conception :

Utilisation du logiciel d'ACV : Bilan Produit® de l'ADEME

- Le Bilan Produit permet de mieux appréhender les impacts environnementaux des produits et d'initier une démarche d'éco-conception
- A l'issue de cet atelier, vous ferez une évaluation environnementale de votre produit ou service et aurez plus d'autonomie pour le développement d'un produit ou service éco-conçu

A Bourg-en-Bresse le 21 avril 2011

A Chambéry en mai 2011

Eco-communication et analyse critique

Au programme :

- Présentation des 3 types de communication environnementale produits
- Animation : Analyse critique des forces et faiblesses de la communication environnementale d'une revue
- Analyse de vos exemples d'éco-communication

A Villefranche-sur-Saône le 29 mars 2011

A Bourg-en-Bresse en mai 2011

A Vienne le 25 mai 2011

La Norme PR NF E 01 005 : Une méthode concrète pour faire de l'éco-conception dans le secteur de la mécanique

- Présentation de l'outil d'éco-conception dans le secteur de la mécanique développé par le Cetim (norme PR NF E 01-005)
- Etude de cas et débriefing des résultats

A Bourg-en-Bresse en juin 2011

LES PARTENAIRES DU POLE ECO-CONCEPTION

- L'Institut de développement de Produits du Québec qui développe un Pôle Eco-conception sur le modèle de celui de St Etienne
- L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, notamment l'Institut Henri Fayol sur la performance industrielle, qui encadre des thèses menées pour le Pôle et la participation d'élèves à des projets du Pôle.
- La Cité du Design avec à la clef la création d'une chaîne en Innovation Design Environnement et Entreprise
- Le Centre d'Innovation et des Ressources International en Développement Durable (CIRIDD) pour la mise en œuvre des études et recherches en socio-conception
- Le Centre d'Etudes Techniques des Industries de la Mécanique (CETIM) pour développer et diffuser des outils spécifiques à l'éco-conception
- Made in Respect pour renforcer les liens entre les PME et le développement économique durable
- L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE) pour la démarche Recherche et Développement en éco-conception
- Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Centres-relais aux entreprises pour la diffusion des outils et des méthodes liées à l'éco-conception
- Casino pour illustrer l'avancée d'un grand donneur d'ordre
- La Poste pour illustrer la démarche et la volonté d'une grande entreprise en faveur du développement durable





Pour plus d'infos

Diarra KANE
Chargée d'affaires - Pôle Eco-conception
Tél : 04 77 43 04 85
Fax : 04 77 43 04 01
Diarra.kane@eco-conception.fr

www.eco-conception.fr